

Fortes chaleurs : collectes des déchets décalées lundi 6 et mardi 7 août

Le Syndicat du Bois de l'Aumône informe qu'en raison des fortes chaleurs prévues lundi et mardi prochains, les horaires de collecte des déchets ménagers seront modifiés.

Le ramassage commencera à 4h30 le matin (comme d'habitude) et se prolongera jusqu'à 1h du matin le lendemain (au lieu de 22h15 habituellement).

Il est demandé aux usagers concernés de sortir leur bac la veille au soir de leur jour de collecte et de le rentrer une fois celui-ci vidé, le surlendemain au plus tard.

Cette disposition intervient pour limiter les risques encourus par les agents lorsque certains seuils de température sont atteints.

Ces seuils sont fixés par département ; pour le Puy-de-Dôme, l'Institut National de Veille Sanitaire et la Cellule Interrégionale d'Epidémiologie (CIRE) d'Auvergne considèrent que nous sommes en période de canicule lorsque les températures moyennes prévisionnelles sur 3 jours ne descendent pas en dessous de 18°C la nuit et dépassent 34°C le jour.

N'hésitez pas à consulter le site internet www.sba63.fr pour + d'infos.